Le diplôme d'université Assistant des bibliothèques et de documentation

Le diplôme d'université (DU), de niveau bac +1, est coorganisé par le département Lettres de l'UFR Arts, lettres, communication (ALC) de l'université Rennes 2 et le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) Bretagne – Pays de la Loire. Il vise à offrir une formation professionnelle permettant d'acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour exercer en bibliothèque. Il constitue une formation de base et apporte la culture professionnelle nécessaire aux étudiants qui envisagent une préparation aux concours des bibliothèques.

Public visé

> Étudiants en formation initiale ;
> Adultes en reprise d'études en formation continue : personnels en poste dans une bibliothèque ou dans un centre de documentation sans formation préalable, désirant actualiser leurs compétences ou évoluer dans leur carrière ;
> Salariés travaillant dans un autre domaine et souhaitant une reconversion professionnelle ;
> Salariés en congé de formation ;
> Bénéficiaires du Parcours emploi compétences (PEC) ou du Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État) ;
> Demandeurs d'emploi résidant en Bretagne (se renseigner auprès du Conseil régional de Bretagne pour une éventuelle prise en charge).

Organisation

De septembre à mai, la formation est dispensée les lundis (cours obligatoires). Depuis la rentrée 2015, le DU est organisé sur le modèle d'un dispositif de formation hybride. 30 heures de cours et d'accompagnement sont ainsi proposées en enseignement à distance, afin de favoriser la pédagogie inversée et de développer les pratiques numériques des étudiants.
Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'université Rennes 2 et par des professionnels des bibliothèques et de la documentation.

Durée

> 230 heures de cours (hors activités facultatives) dont 30 heures à distance ;
> 140 heures de stage encadré.

Admission

La formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'un diplôme de niveau équivalent. Pour les non-titulaires de ces diplômes, il convient de déposer au préalable une demande de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).
L'accès est sélectif et limité à 30 étudiants.
Les candidatures peuvent être déposées sur le site de l'université Rennes 2 à partir du mois d'avril 2024 (portail eCandidat).
Les organisateurs de la formation seront présents le 10 février 2024 lors de la journée portes ouvertes de l'université Rennes 2 (consulter le site de l'université).

CONTACTS

Catherine DANIEL
Responsable pédagogique (UFR ALC, département Lettres)
Tél. : **02 99 14 15 62**
Mél. : **catherine.daniel@univ-rennes2.fr**

Isabelle BAILLIET
Responsable de la coordination DU (CFCB)
Tél. : **02 99 14 12 34**
Mél. : **isabelle.bailliet@univ-rennes2.fr**

Web : https://cfcb.univ-rennes2.fr/formations/presentation-diplome-universitaire